

ORDONNANCE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que le conseil de l'arrondissement d'Outremont a adopté, le 11 janvier 2016, l'ordonnance numéro : **OCA16 16 0012**, autorisant, dans le cadre de l'événement « La Foulée des parcs 2016 », qui aura lieu le dimanche 12 juin 2016, de 7 h à 12 h, la fermeture à la circulation automobile sur les voies publiques suivantes :

1. avenue Durocher, entre les avenues Bernard et Laurier;
2. avenue Querbes, entre les avenues Fairmount et Lajoie;
3. avenue De L'Épée, entre les avenues Bernard et Laurier;
4. avenue Bloomfield, entre les avenues Laurier et Lajoie;
5. avenue Champagneur, entre les avenues St-Viateur et Lajoie;
6. avenue Outremont, entre l'avenue Van Horne et la place Elmwood;
7. avenue Wiseman, entre les avenues St-Viateur et Lajoie;
8. avenue Stuart, entre les avenues St-Viateur et Lajoie;
9. avenue Dollard, entre l'avenue Lajoie et la limite Sud;
10. avenue McEachran, entre l'avenue Bernard et le chemin de la Côte-Sainte-Catherine;
11. avenue Davaar, entre les avenues Bernard et Lajoie;
12. avenue Rockland, entre les avenues Bernard et Van Horne;
13. avenue Antonine-Maillet, entre les avenues Lajoie et Van Horne;
14. avenue Hartland, entre les avenues Kelvin et Van Horne;
15. avenue Ainslie, entre l'avenue Kelvin et le chemin de la Côte-Sainte-Catherine;
16. avenue Lajoie, entre les avenues Dunlop et Davaar;
17. avenue Bernard, entre les avenues Hutchison et Rockland;
18. avenue St-Viateur, entre les avenues Hutchison et Wiseman;
19. avenue Elmwood, entre les avenues McDougall et Querbes;
20. avenue Fairmount, entre les avenues Bloomfield et Hutchison.

Toute personne intéressée peut consulter cette ordonnance au Secrétariat d'arrondissement d'Outremont situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, ce 21 janvier 2016

Marie-France Paquet, avocate
Secrétaire de l'arrondissement

